

Préambule

Après avoir livré l'essentiel de mes réflexions sur ces « professions de foi » que sont les métiers d'avocat, de juge et de procureur et, par suite, m'être appesanti sur le sort des victimes d'infraction, il m'a semblé nécessaire, pour « boucler la boucle » en quelque sorte, de m'atteler à la figure du procès lui-même puisque c'est le procès qui réunit, sur une même scène, tous les protagonistes du drame, et qui plus est en présence du public. Il y a donc une spécificité de ce *moment*, d'ailleurs vécu avant tout comme tel, dans une unité de temps, de lieu et d'action qui n'est évidemment pas sans rapport avec la dramaturgie classique.

Voici plus de quarante ans que je fréquente le « palais » de justice (puisque c'est ainsi qu'on le dénomme dans son immodestie) et

que je participe aux audiences en me pliant à leur rituel immuable. Et autant d'années que je m'interroge sur le bien-fondé de cette entreprise consistant, somme toute, à juger à la chaîne un lot de gens plus ou moins misérables et plus ou moins voués à « finir en tôle » pour un laps de temps plus ou moins long. Mais l'objet de mon propos n'est pas celui-là.

Car ce qui est, cette fois, à la base de mon interrogation, est, en un sens, plus radical encore. Et s'origine dans la difficulté que je ressens à « faire le tour du procès », à pouvoir en comprendre la mécanique et comment sa magie opère. Parce qu'il faut bien en être conscient : *ça marche* ! Le procès impose le respect. Même les justiciables qui vont à l'abattoir y vont la tête baissée, convaincus que, quelque part, fût-ce en vertu d'une logique qui leur échappe, ce qui devait leur arriver arrive. Il y a une docilité générale, que ce soit dans le chef du public ou dans celui des acteurs du procès, pour admettre que « tout est pour le mieux dans la meilleure des justices possibles ». Certes, on pourrait aisément faire valoir que les professionnels du droit ont été suffisamment endoctrinés pendant leurs études et leurs années d'apprentissage

pour voir sérieusement émoussé leur esprit critique. Mais cela n'explique pas cette adhésion quasiment unanime et presque enthousiaste des justiciables et de l'opinion à l'égard d'une façon de rendre la justice qui n'a pratiquement plus évolué depuis deux siècles. À moins que, précisément, cette longévité leur apparaisse comme le gage d'une justice reposant sur d'éternels principes.

Pour ce qui me concerne aussi, le procès n'a jamais cessé de me fasciner tout en me répugnant dans son fond à maints égards. Et je continue de m'y confronter avec la fièvre du joueur qui, s'il sait qu'il va perdre à peu près à coup sûr, s'obstine à vouloir retenter sa chance envers et contre tout.

Le procès : Comment ? Pourquoi ? L'envie de pousser la réflexion aussi loin que possible sur un sujet dont on enseigne les règles sans jamais plus se poser la question de son existence même m'amène à partager ici avec mon lecteur mes intuitions, mes interrogations et mes perplexités.